

EURL TAU METAL
 22 CHEMIN DU RUAL
 38490 LE PASSAGE

Valable * pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Contrat Multirisque Professionnelle : 138116102 T 001

BPCE IARD atteste que EURL TAU METAL est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus pour les activités** suivantes :

- METIERS DE LA FABRICATION DE MACHINES ET MATERIELS PROFESSIONNELS
FAB. MACHINES INDUSTRIE GENERALE
- METIER DE LA CHARPENTE ET STRUCTURE METALLIQUE
CHARPENTE METALLIQUE
- METIER DE LA SERRURERIE - METALLERIE
SERRURERIE METALLERIE
- METIERS DE LA CHAUDRONNERIE
CHAUDRONNERIE
- METIERS DU TRAVAIL DES METAUX SANS POSE
FERRONNERIE D'ART (SANS POSE)

** Pour plus d'informations sur vos activités, se référer à l'annexe jointe « Périmètre ou complément de vos activités ».

Ce contrat garantit, dans la limite des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT :	8 000 000 €
- Dommages corporels	8 000 000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, marchés, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire	2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs

N° de client : 138116102 T
 Nom : EURL TAU METAL

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
AVANT LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : <ul style="list-style-type: none"> - Dommages corporels - Dommages matériels et immatériels consécutifs - Intoxication alimentaire 	8 000 000 € 8 000 000 € 2 500 000 € 2 500 000 €
APRES LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : <ul style="list-style-type: none"> - Dommages corporels - Dommages matériels et immatériels consécutifs - Intoxication alimentaire EXCEPTION : <ul style="list-style-type: none"> - Dommages immatériels non consécutifs 	8 000 000 € limité à 8 000 000 € par année d'assurance 8 000 000 € limité à 8 000 000 € par année d'assurance 2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance dont 1 500 000 € pour les dommages immatériels consécutifs limité à 1 500 000 € par année d'assurance 2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance 75 000 € limité à 75 000 € par année d'assurance
Atteinte accidentelle à l'environnement : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	200 000 € limité à 400 000 € par année d'assurance

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager BPCE IARD en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 26 février 2024
 Pour BPCE IARD

Attention : document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.



Laurent Tollié
 Président du directoire

N° de client : 138116102 T
Nom : EURL TAU METAL

ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE

PERIMETRE OU COMPLEMENT DE VOS ACTIVITES

METIERS DE LA FABRICATION DE MACHINES ET MATERIELS PROFESSIONNELS

Ces métiers comprennent également les activités fabricants d'outillages.

METIER DE LA CHARPENTE ET STRUCTURE METALLIQUE

Réalisation de charpentes, structures et ossatures métalliques à l'exclusion des façades-rideaux.

Cette activité comprend :

- la couverture par bac acier ou aluminium, plaques fibres-ciment, plaques plastique, et châssis divers lorsque ceux-ci sont directement fixés à l'ossature, y compris les gouttières,
- le bardage en matériaux autres que le bois, y compris avec mise en oeuvre par l'extérieure d'un isolant thermique et/ou phonique fixé mécaniquement,
- les supports de couverture ou d'étanchéité,
- la protection et traitement contre la corrosion,
- les travaux en sous-oeuvre par structure métallique,
- l'isolation thermique et acoustique liées à l'ossature ou à la charpente.

METIER DE LA SERRURERIE - METALLERIE

Réalisation de serrurerie, ferronnerie et métallerie à partir de métaux ferreux ou non ferreux ou en matériaux de synthèse à l'exclusion des charpentes métalliques.

Cette activité comprend :

- les bardages en matériaux autres que le bois, y compris avec mise en oeuvre par l'extérieur d'un isolant thermique et/ou phonique fixé mécaniquement,
- les fermetures, portes, volets et portails et le raccordement des alimentations électriques et automatismes nécessaires au fonctionnement de ces équipements,
- les systèmes d'ouverture et/ou verrouillage de menuiseries mobiles extérieures ou intérieures,
- les escaliers métalliques y compris avec incorporation de marches tous matériaux,
- les garde-corps, rampes, balustrades et mains courantes,
- les protections métalliques fixes ou ouvrantes contre le vol (rideaux, grilles, défenses passives), de verrières, marquises, oriels,
- les vérandas d'une portée maximum n'excédant pas 6 mètres, en métaux ferreux ou non-ferreux,
- les brises soleil métalliques,
- la réalisation de Pergolas couvertes, non-closes en tous matériaux, dénommées " bioclimatiques ",
- les faux planchers ou planchers techniques,
- les clôtures et palissades en métaux ferreux ou non ferreux ou en matériaux de synthèse à l'exclusion de tous travaux de maçonnerie,

Ainsi que :

- l'application de protection contre les risques de corrosion,
- la mise en oeuvre des éléments de remplissage en produits verriers ou de synthèse pour un usage similaire, notamment Polycarbonates, Polyméthacrylates etc,

N° de client : 138116102 T

Nom : EURL TAU METAL

- la mise en oeuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique (panneaux rigides ou semi-rigides, par soufflage, par insufflation), acoustique et à la sécurité incendie,
- la fabrication, sans conception ni pose, d'éléments métalliques de renfort d'ouvrages de gros oeuvre d'une portée maximum n'excédant pas 6 mètres.

METIERS DE LA CHAUDRONNERIE

Ces métiers comprennent également les activités tuyauteurs, fabricants de réservoirs, fabricants de citernes, travail des métaux, travail des matières plastiques, soudure, tuyauterie industrielle.

METIERS DU TRAVAIL DES METAUX SANS POSE

Ces métiers comprennent également les activités de mécanique générale, mécanique de précision, fabricants de tuyaux, découpeurs emboutisseurs.

La présente annexe est indissociable de l'ATTESTATION D'ASSURANCE éditée ce même jour et ne saurait être appréciée isolément. Ces documents valent ensemble présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peuvent engager bpce iard en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel ils se réfèrent et dont l'assuré a pris connaissance.

N° de client : 138116102 T
Nom : EURL TAU METAL

MENTIONS LEGALES

Assuré par :

BPCE IARD

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 50.000.000 euros entièrement versé
401 380 472 RCS NIORT - Code APE : 6512 Z
N° de TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472
Entreprise régie par le code des assurances
Siège social : Chaban 79180 CHAURAY
Adresse postale : Chauray BP 8410 79024 NIORT Cedex 9.

Distribué par :

BP AUVERGNE RHONE ALPES

Société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable
dont le siège est à LYON (69003)
4 BOULEVARD EUGENE DERUELLE,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le
numéro 605 520 071.
Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro
07 006 015.

S'agissant de l'immatriculation à l'ORIAS, vous pouvez vérifier cette information auprès de l'ORIAS dont le siège est situé au 1, rue Jules Lefebvre 75009 PARIS, ou sur son site internet : www.orias.fr.

Nous ne sommes pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Pour autant, notre recommandation ne prétend pas résulter d'une analyse exhaustive de l'ensemble des contrats d'assurance offerts sur le marché. Le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles nous travaillons, peut vous être communiqué, à votre demande. Pour toute information ou réclamation, sont à votre disposition :

- votre Conseiller habituel,
- le service Réclamations Clients de votre Banque (dont l'adresse est mentionnée ci-dessus),
- le médiateur de la banque,
- ou L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09